

**SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**

2, rue des Moulins
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 53 10
f +41 32 420 53 11
secr.sdt@jura.ch

Plan sectoriel éolien du Canton du Jura : Information et échanges

Samedi 18 avril 2015

Centre paroissial l'Avenir
Rue de l'Avenir 26
2800 Delémont

Programme

08h30 **Accueil**

08h45 **Bienvenue**

Mme Chantal Deschenaux, cheffe du Service du développement territorial (SDT)

08h50 **Le plan sectoriel éolien : enjeux et défis pour les collectivités publiques**

M. Philippe Receveur, ministre de l'Environnement et de l'Équipement

09h00 **Elaboration du plan sectoriel éolien, où en est-on?**

M. Raphaël Macchi, président du groupe de travail chargé de l'élaboration du plan sectoriel éolien, urbaniste, SDT

09h20 **Développement éolien et intérêts publics régionaux**

M. Arnaud Brahier, chef de projet, Association régionale Jura-Bienne

09h35 **Développement de l'éolien dans le Bade-Wurtemberg ?**

M. Sébastien Oser, chef du centre de compétences énergie, Regierungspräsidium Freiburg im Breisgau

09h50 **Introduction des ateliers**

Mme Chantal Deschenaux, cheffe du SDT

10h00 **Pause-café**

10h15 **Travaux en atelier** (nombre de places limitées)

11h15 **Synthèse en plénière des travaux en ateliers**

11h45 **Conclusion et suite du processus**

M. Philippe Receveur, ministre de l'Environnement et de l'Équipement

12h00 **Apéritif**

Thème de la journée

Les enjeux d'un parc éolien bousculent les pratiques ordinaires de planification. Les incidences spatiales d'un projet dépassent largement le cadre communal, voire cantonal, parfois même national.

Comment dès lors impliquer les parties prenantes concernées ? Quelle procédure d'autorisation envisager ? Quelles conditions poser au développement de l'éolien ? Comment répartir les retombées économiques ? Comment intégrer les collectivités à la gestion ?

Autant de questions qui seront abordées.

Ateliers (10h15 – 11h15)

Atelier 1	Procédure de réalisation d'un projet éolien : qui est compétent, comment informer, quels critères considérer ?
Atelier 2	Les enjeux d'un parc éolien bousculent les pratiques de planification : quels intérêts prendre en considération, quelles conditions poser ?
Atelier 3	Gestion d'un parc éolien : quelles retombées économiques et énergétiques ?

Informations utiles

Public-cible

La manifestation s'inscrit dans la continuité de la matinée du 4 octobre 2014. Elle est destinée aux autorités communales et aux membres du Groupe d'accompagnement pour l'élaboration de la stratégie énergétique cantonale.

Inscription

L'inscription est gratuite mais nécessaire. Elle est à effectuer au moyen du talon ci-après. Les préférences pour les ateliers y seront mentionnées.

Ateliers

Le nombre de participants par atelier est limité. La répartition se fera par ordre d'arrivée des inscriptions en prenant au mieux en compte les préférences formulées lors de l'inscription, dans la mesure des disponibilités.

Renseignements

Service du développement territorial (SDT)
rue des Moulins 2, 2800 Delémont
secr.sdt@jura.ch; ☎ 032 420 53 10

Contact

jean-pierre.meusy@jura.ch
☎ 032 420 53 38